
Résumé

L'Inventaire forestier national était un établissement public du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Il a assuré depuis 1960, l'évaluation permanente de la ressource forestière métropolitaine et, a réalisé à partir de 1986, des cartes forestières départementales de précision décimétrique, stockées dans un système d'information géographique.

Ce volet cartographique était jusqu'en 2004 la base d'un échantillonnage par stratification permettant de mener une étude statistique de terrain des formations boisées, basée sur une sélection de points géoréférencés, observés in situ sur un rayon de 25 mètres.

Les domaines d'utilisation :

- Ressources forestières
- Paysages et aménagements
- Milieux naturels
- Qualité de l'environnement
- Préventions des risques
- Connaissance de la biodiversité et des continuités écologiques

Informations techniques

Propriétaire : Lorient Agglomération

Type : Données vecteur

Nom de la couche : ref_ifen.bdifen_foret

Nombre d'entités : 13 601

Type de géométrie : polygone

Résolution : n.c.

Échelle : 25 000

Format de référence : postgis

Système de coordonnées : RGF93 / CC48

Encodage des caractères : utf-8

Contexte de collecte : Trois thèmes sont cartographiés : Régions forestières, classes de propriété forestière et couverture du sol (types de formation végétales). * Les régions forestières sont des divisions territoriales souvent traditionnellement reconnues, où règnent, en moyenne, des conditions de climat et de sol similaires ou équivalentes du point de vue forestier et, qui présentent généralement des types de forêt ou des types de paysage comparables. * Les classes de propriété restituent la situation foncière d'un terrain au regard de différentes règles définies par le code forestier. On distingue les forêts gérées par l'Office National des Forêts, des forêts privées. * Les types de formation végétale décrivent la couverture du sol par description de la structure et de la composition dominante des formations boisées ou naturelles.

Méthode de collecte : BD Forêt version 1 est réalisée par interprétation de photographies aériennes infrarouge ou panchromatique (échelle variant du 1/17 000 au 1/25 000), sous contrainte de limites de régions forestières et de classes de propriété forestière déjà établies, et par délimitation des types de formation végétale, sur fond de référence IGN au 1/25 000. Des tournées de vérification sur le terrain sont menées et elles représentent un tiers du temps consacré à la cartographie. D'autres informations forestières, issues du volet consacré à l'évaluation statistique de la ressource forestière, peuvent être associées aux cartes. On peut ainsi affecter à des domaines géographiques suffisamment représentatifs, des caractéristiques forestières et écologiques moyennes.

Qualité

aucune

Conditions d'accès et d'utilisation

aucune

Limitation

aucune

Contacts (2)

Administrateur

IGN-F

contact.geoservices@ign.fr

Tél. : +33 1 43 98 80 00

73, avenue de Paris

94160 Saint-Mandé

France

Responsable du traitement

Mission SIG Territorial

sig@agglo-lorient.fr

France

Attributs

Nom	Alias	Type	Description	Lg
tfifn		varchar	Chaque plage cartographiée est affectée de 3 attributs fondamentaux : type de formation végétale, région forestière et classe de propriété forestière. Cette qualification de base permet par la suite de relier la carte aux informations de la base de données statistiques de l'inventaire forestier national.	fr
ID1		int4		
objectid		int4		